

Muhammad Muhammad Amīn, *Catalogue des documents d'archives du Caire, de 239/853 à 922/1516 (depuis le III^e/IX^e jusqu'à la fin de l'époque mamouke) suivi de l'édition critique de neuf documents*. Le Caire, IFAO, 1981. In-4°, 564 p.

Les chercheurs médiévistes qui travaillent au Caire et fréquentent les salles de lecture des Archives Nationales de la Citadelle ou du Ministère des Waqf n'ont pas besoin qu'on leur présente le *Catalogue des documents d'archives* de Muhammad Muhammad Amīn : ils ont pu utiliser dès sa parution cet instrument de travail conçu pour eux. Mais il n'est pas inutile d'évoquer ici cet ouvrage qui peut intéresser des chercheurs plus lointains, même s'ils n'envisagent pas de venir consulter immédiatement ces archives.

Le livre est totalement rédigé en arabe; seule une brève introduction de 11 pages a fait l'objet d'une traduction en français. Le Professeur M.M. Amīn, dont on connaît l'ouvrage sur *Les waqf et la vie sociale en Egypte*, Le Caire, 1980 (en arabe), y relate comment lui est venue l'idée d'un catalogue lorsque le nombre des documents d'époque médiévale est apparu plus grand qu'on ne pensait : plus de 500 documents ont été retrouvés entre 1967 et 1978. donnant ainsi une taille respectable à une collection jusque là un peu réduite. Comme d'autre part les registres dont on disposait fournissaient parfois des renseignements erronés sur les pièces conservées, il a paru nécessaire au Professeur M.M. Amīn de mettre au service des chercheurs un outil adapté. Serge Sauneron, alors directeur de l'IFAO, avait accepté que le catalogue soit imprimé sur les presses de l'Institut, et grâce à la compréhension de son successeur, M. Jean Vercoutter, le projet a été mené à bien en dépit de la disparition de Serge Sauneron en 1976. La publication de ce catalogue a donc voulu être une preuve concrète de l'aide que les directeurs de l'IFAO entendaient apporter à la recherche arabe en Egypte.

Le *Catalogue* fournit les références de 888 documents, dont 296 sont déposés aux Archives Nationales de la Citadelle, 556 au Ministère des Waqf, 13 aux archives du Patriarcat copte, et 23 à la Bibliothèque Nationale du Caire. Ils concernent des biens de nature variée, immeubles urbains ou parcelles de terres agricoles, à propos desquels ont été enregistrées des opérations diverses : legs, ventes, annulations ou enregistrements de propriété, mises en waqf, modifications de waqf (modifications des clauses ou substitutions d'un bien de rapport réel à un bien ruiné). Chaque document intéresse un ou plusieurs lots dont le sort peut ainsi être suivi à travers des opérations successives : plus de 800 ventes et plus de 700 mises en waqf (pour ne parler que de ces deux types d'opérations) sont ainsi enregistrées.

Le *Catalogue* donne donc pour chacun des principaux dépôts d'archives, en commençant par les Archives de la Citadelle et le Ministère des Waqf, une liste des documents classés par ordre chronologique suivant la date de la première opération enregistrée sur le lot. On trouve, pour chaque document ainsi classé, son numéro dans le Dépôt d'archives concerné, les dates des diverses opérations dont il a fait l'objet et, en regard de ces dates, la nature de l'opération et les noms des auteurs de l'intervention. Chaque document est également affecté d'un numéro de classement dans le *Catalogue*, de 1 à 888. Des notes de bas de page indiquent l'état du

document, et s'il a déjà été soumis à un microfilmage de la part de la Commission des études juridiques près le Conseil Supérieur des Arts et des Belles Lettres (on a alors le numéro du microfilm suivant la lettre f).

On ne trouve dans ce *Catalogue* ni la mention de l'ampleur très variable des documents (il eût fallu compter les lignes des rouleaux qui sont parfois fort longs), ni l'inventaire des biens concernés par les différentes opérations. Mais le chercheur travaillant sur place a désormais un répertoire clair de cette documentation. Il dispose également (de la page 511 à la page 545) d'un index des noms des personnages qui ont engagé les opérations enregistrées : c'est un instrument de recherche précieux que plusieurs chercheurs ont déjà utilisé.

D'autres éléments de ce *Catalogue* peuvent intéresser un public plus large que ceux qui travaillent au Caire. C'est d'abord la liste de la trentaine de travaux contenant des éditions complètes, ou d'une certaine ampleur, de documents médiévaux de ce type tirés des archives du Caire (p. 561-564) : si malheureusement une douzaine de ces travaux sont des thèses de doctorat soutenues à l'Université du Caire essentiellement entre 1972 et 1977, thèses non publiées et donc seulement consultables sur place après autorisation, d'autres, ceux des Professeurs 'Abd al-Laṭīf Ibrāhīm et Muḥammad Muḥammad Amin, ont été publiés sous forme d'ouvrages ou d'articles parus en particulier dans la Revue de la Faculté des Lettres de l'Université du Caire, et sont donc plus faciles à obtenir. On remarquera que cette documentation est accessible uniquement en arabe (y compris dans la publication par L.A. Mayer, en 1938 à Londres, d'un texte relatif aux waqf de Qāytbāy), sauf dans l'ouvrage de Ahmad Darrāg, *L'acte de waqf de Barsbay* (Le Caire, IFAO, 1963) et dans la thèse de Mona Zakariya (publiée depuis la parution du *Catalogue* sous le titre *Deux palais du Caire médiéval*, Marseille, CNRS, 1983), où des analyses et des traductions partielles en français sont données.

L'autre partie du *Catalogue* qui peut intéresser le non-cairote est la publication par M.M. Amīn de neuf documents (pp. 331-508) correspondant dans l'ordre aux pièces d'archives n°s 249, 481, 149, 474, 619, 321, 235, 134, 704 du classement général du *Catalogue* (ce que l'auteur, par modestie peut-être, n'indique pas). Cinq de ces documents font précisément partie de ceux qui ont été découverts en 1967, et ceci a sans doute compté dans leur choix. Mais le but de cette publication est très clairement indiqué (p. 331) : il s'agit de faire connaître des documents types, relativement courts (ils ont entre 40 et 80 lignes, ce qui est respectable, compte tenu de la longueur des lignes) pour initier le futur chercheur à la présentation (des textes proprement dits, et des annotations et attestations au dos et en marge), au vocabulaire, aux mécanismes des procédures et aux divers domaines d'intérêt accessibles par des archives. Il y a là deux actes de vente de biens privés, deux ventes de biens relevant du Bayt al-māl, une annulation de propriété au bénéfice du sultan, deux constitutions en waqf, deux substitutions de biens dans des waqf ruinés. À part un acte datant de 1364 (n° 321), tous ces actes se situent chronologiquement entre 1460 et 1516, soit dans le dernier demi-siècle de la domination mamlüke : le choix est judicieux, car c'est sans doute dans cette période que le formulaire et le contenu des actes sont le plus développés (du moins lorsqu'il s'agit de personnes autres que le prince); il n'en sera plus ainsi par la suite d'une façon générale. Autant dire que la publication de ces actes a eu un but pédagogique. L'étude paléographique n'est que secondaire, bien que le texte édité soit accompagné d'un fac-similé du document (on peut regretter que l'éditeur n'ait pas fait l'effort de donner de

véritables photographies); c'est visiblement la formulation et le contenu, ainsi que la taille, qui ont fait retenir tel ou tel texte.

On y trouvera donc le vocabulaire et les expressions techniques des diverses démarches juridiques concernant la propriété, et leur déroulement, des premières étapes de l'achat jusqu'aux stipulations de gestion des waqf familiaux ou aux garanties entourant les substitutions de biens dans les waqf ruinés. On y trouvera aussi une matière historique multiforme, faite aussi bien de l'expression que de la réalité exprimée. On prendra garde au style de ces textes : titulatures ronflantes des cadis, du sultan ou du calife, ou humbles suscriptions faites pour le compte de témoins illettrés (on en trouve un certain nombre). On aura une idée de ce que ces archives peuvent fournir en matière d'histoire urbaine : logements simples, inventaires de biens appartenant à des émirs ou à des artisans, description de ḥammām, fonctionnement de complexe funéraire, etc... Tout cela n'est évidemment qu'évoqué dans ces documents relativement courts dont la richesse ne peut être comparée à celle des grands waqf, ceux des grands émirs du sultan. L'intérêt pour le lecteur réside dans l'occasion qui lui est donnée de se familiariser avec ce monde, et d'abord par son vocabulaire. Tous les termes techniques ne sont pas également expliqués, ni tous les noms de lieux absolument situés, mais le plus important y est, c'est-à-dire ce qui peut permettre au chercheur d'accéder à cette documentation : on le trouve dans les notes de bas de page faites avec soin. Les explications sont données par référence à des ouvrages qui sont uniquement de langue arabe : des noms européens auraient pu y être ajoutés, de Van Berchem à Ayalon, mais il est évident que cette érudition n'était pas indispensable, dans un domaine où la recherche en langue arabe, menée sur place, domine largement. Nous n'avons qu'un seul vrai regret à exprimer : l'absence d'un index des termes techniques de toute sorte, précisément, au moins des principaux d'entre eux, qui eût encore ajouté à la valeur pédagogique de cet ensemble. Tel quel, ce *Catalogue* n'en est pas moins une heureuse publication, indispensable pour qui travaille au Caire, et bien utile pour qui veut y venir; on ne peut que remercier M.M. Amīn de cette initiative.

Jean-Claude GARCIN
(Université de Provence)

Carl PETRY, *The civilian elite of Cairo in the later middle ages*. Princeton, Princeton University Press, 1971. 284 p.

Si on lit d'abord la fin de l'ouvrage de Carl Petry, on découvre avec un grand intérêt un index général (termes techniques, lieux, notions, noms de personnes, auteurs d'ouvrages cités en référence), des notes très documentées, un glossaire de plus de cinq cents noms de métiers avec leur traduction, un tableau de 23 catégories de personnage appartenant à l'élite civile du Caire au 15^e siècle (*kātib*, *kātib al-sirr*, *mubāšir*, *muwaqqi*^f etc.) avec la liste des métiers qu'ils exerçaient de façon annexe. Parmi ces catégories, les trois dernières concernent les *mu'taqad* — ascètes pieux et personnes révérées —, les soufis et les coptes. Des notices brèves mais riches permettent de situer les principales institutions du Caire : *ḥāneqāh*, *madrasa*, hôpitaux, mosquées, établissements d'enseignement et bâtiments officiels.